Pays de la Loire, Sarthe
Connerré
place de la République

Place de la République, Connerré

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058716
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : place
Appellation : place de la République
Parties constituantes non étudiées : monument aux morts

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1836, C2, 331 ; 2018, AC. Non cadastré

Historique

Le centre névralgique du bourg

La place de la République est assise sur une partie d'une vaste nécropole mérovingienne, dont on a exhumé des vestiges à l'occasion de travaux aux XIXe et XXe siècles. Autrefois, la place du marché de Connerré était beaucoup moins étendue que l'actuelle : les bâtiments du prieuré, le cimetière et la chapelle Sainte-Anne en occupaient la majeure partie, si bien que la place elle-même ne se résumait qu'à une section de la rue haute (actuelle rue Michel Beaufils) où celle-ci se trouvait élargie. Une petite halle occupait cette place, qui était le siège des foires et marchés de Connerré.
Il faut attendre une charte du roi Henri II de 1549, renouvelée par deux lettres royales de 1556 et 1578, pour voir l'établissement de trois foires annuelles et d'un marché hebdomadaire, et ainsi entériner la vocation commerciale de Connerré. Toutefois, les foires semblent se tenir de manière très épisodique pendant l'Ancien Régime, et il est dit en 1801 que le marché de Connerré est de peu d'importance et ne concerne que les habitants du lieu. A cette époque encore, Montfort-le-Rotrou semble le principal lieu d'échanges commerciaux des environs. Toutefois, l'aménagement de la route royale par Connerré à la fin du XVIIIe siècle va rebattre les cartes : c'est véritablement au XIXe siècle que Connerré devient le siège de foires (dont deux sont rétablies en 1853) et marchés très fréquentés, qui assurent la prospérité de la commune. Les foires ont lieu le premier mercredi après le 20 janvier, le sixième mercredi après Pâques et le troisième mercredi avant la Toussaint, les marchés ont lieu tous les mercredis. La vente de bestiaux y est notamment très importante (porcs et veaux).
L'histoire de la place et son évolution sont intimement liés au développement des foires et marchés de Connerré, qui ont entraîné d'importantes modifications et agrandissements successifs, au détriment du cœur historique du bourg et d'une partie de son patrimoine : ainsi ont successivement disparu le cimetière, la chapelle sainte-Anne, une grande partie du prieuré et enfin la halle. Le marché du mercredi matin se tient toujours sur cette place, chaque semaine à Connerré.

L'ancien cimetière

Avant d'être déplacé en périphérie du bourg, le cimetière paroissial se trouvait au pied de l'église, entre les bâtiments du prieuré et la place du marché. Au début des années 1830, sa suppression est demandée par les riverains pour des raisons d'hygiène et de salubrité mais aussi car il est saturé de sépultures. Aux dires du maire de l'époque, il y règne un tel désordre dans la disposition des tombes qu'il arrive souvent au fossoyeur de se tromper et de retirer des cadavres

récemment inhumés pour creuser de nouvelles fosses. Une enquête est prescrite en 1831 par le préfet et un terrain de 35 ares est acquis par la municipalité à la sortie du bourg, route de Paris, pour la création d'un nouveau cimetière.
Dès le 4 mai 1832, alors que les travaux ne sont pas tout à fait achevés, on procède à la première inhumation dans le nouveau cimetière tandis que l'ancien est interdit. Il est ensuite entièrement déblayé pour permettre de plus que doubler la superficie de la place du marché. L'ancienne clôture et le portail, visibles sur un dessin du début du XIXe siècle, sont supprimés.

La chapelle sainte-Anne

Les origines de cette chapelle cimeterale sont obscures, il n'a été découvert aucun document en faisant mention avant le début du XVIIe siècle. Plusieurs testaments conservés font état de donations et de rentes concédées au chapelain de sainte-Anne pour dire des "messes basses" pour le salut des âmes des défunts. Disposée parallèlement à l'église, elle comprenait une nef rectangulaire et un chœur carré légèrement plus étroit. Les archives précisent qu'elle se trouvait vraisemblablement accolée à l'ancienne prison de Connerré, laquelle dut servir de corps de garde à la garde nationale dans la 1ère moitié du XIXe siècle. Le plan terrier de 1787 indique que le four banal du chapitre se trouvait également tout près.
Très endommagée suite au violent incendie du bourg de 1731, la chapelle est désaffectée et devient une simple grange louée par la fabrique. Elle est qualifiée de "masure" dans le terrier de 1787. Elle est vendue comme bien national en décembre 1792. Il est un temps envisagé de la racheter pour en faire une halle au blé, mais c'est finalement pour la démolir que la commune l'acquiert en 1854, pour l'agrandissement et l'embellissement de la place : "la partie désignée sous le nom de chapelle sainte-Anne occupée actuellement comme grange [...] et l'autre portion communément désignée sous le nom de vieille prison". On procède également à la suppression d'un ancien puits public dit de sainte-Anne et on place des bornes sur la place.

La halle

On peut supposer que la première halle fut édifiée à la suite de la lettre royale de 1578, bien qu'aucun document n'ait été découvert à ce sujet. Au début du XIXe siècle, elle est dite en mauvais état et de peu de valeur. Devenue trop exigüe avec le développement des marchés de Connerré au XIXe siècle, il est décidé de la reconstruire en 1850. Plusieurs projets sont étudiés, notamment la reconversion de l'ancienne chapelle sainte-Anne, mais le projet finalement retenu, conçu par l'architecte Nourry-Blotin, est un édifice de 14 m sur 8 m, comprenant une pièce pour le corps de garde qui servira quelques temps de mairie. La construction de la nouvelle halle est menée à bien en 1852-1853 : d'après les archives, elle possédait des murs en pierre percés d'arcades et une charpente en chêne.
A partir des années 1860, l'importance croissante du marché et des foires de Connerré nécessite un agrandissement drastique de la place : en 1862-1863, après avoir obtenu un décret impérial d'utilité publique, la municipalité acquiert une grande partie de l'ancien prieuré et des fortifications qu'elle fait démolir. Elle fait également prolonger la rue de Paris jusqu'à la place. En 1891, la halle est jugée inutile et nuisible à la circulation, la place étant encombrée "même dans les marchés les moins forts". Le bâtiment est donc promptement démoli et ses matériaux revendus aux enchères.

Les constructions sur la place

L'église a également joué un rôle non négligeable dans les mutations de la place. Il ressort des délibérations municipales du XIXe siècle un souci constant de la mettre en valeur, aussi bien en dégageant ses abords qu'en s'efforçant de créer des perspectives, la principale étant donnée par le débouché de la rue de Paris sur l'église en 1863, consécutivement à l'aménagement d'un nouveau portail avec escalier monumental au pied du clocher. La partie haute de la place, ouverte par la démolition du prieuré et du rempart, est également un espace stratégique pour son embellissement : dans les années 1870, il est envisagé d'y construire la gare de la ligne Mamers-Saint-Calais, puis l'hôtel de ville, mais aucun de ces projets n'est réalisé. Cet emplacement est finalement dévolu au monument aux morts construit en 1921.
La place est bordée de maisons abritant ou ayant abrité des commerces au rez-de-chaussée. Tout comme la place elle-même, les façades ont été profondément transformées à la période contemporaine. Seule celle du n° 4 semble antérieure au XIXe siècle : il pourrait s'agir, selon toute vraisemblance, d'une maison reconstruite après l'incendie de 1731. Certaines maisons, à l'ouest, ont été édifiées ex-nihilo dans la 2e moitié du XIXe siècle, comme les n° 12 et 14, datés de 1886-1887 d'après les matrices cadastrales. Parmi les constructions de la place, l'ancienne fabrique de poteries Guilmet (actuel cabinet vétérinaire) et l'ancien hôtel de France (actuellement MMA) sont à signaler. L'ancien hôtel de l'Europe, démoli, a laissé la place à un petit square.

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

La place de la République, de forme irrégulière, s'étend aujourd'hui à la fois sur une partie de l'ancienne cité intra-muros et se prolonge, par la place Albert Lhuissier, sur d'anciens terrains extra-muros. Elle est bordée de maisons d'habitation avec boutiques au rez-de-chaussée, un étage carré et couverture d'ardoise conférant une très relative régularité, puisqu'en revanche les volumes et les toitures sont très hétéroclites. L'ancienne maison Guilmet se démarque fortement sur la place

et dans l'ensemble du bourg par ses trois étages, mais aussi par ses décors soignés. On remarque deux maisons identiques, aux n° 12 et 14, qui reflètent sans doute une volonté d'homogénéisation des constructions le long de la nouvelle rue des Fossés (actuellement rue Marceau) dans la 2e moitié du XIXe siècle, qui n'a pas vraiment été couronnée de succès. Aujourd'hui parking, la place est agrémentée de quelques arbres et d'une petite fontaine. La place Albert Lhuissier, qui fut longtemps l'emplacement de l'usine de charcuterie Lhuissier, est occupée par le monument aux morts en granit, très épuré, en forme d'obélisque.

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 4 F 12. Papiers Denis, histoire civile et religieuse de Connerré.
- Papiers Menjot d'Elbenne, commune de Connerré.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 7 F 51
- 1773-1787 : papiers concernant la maison dite du four à ban à Connerré.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : G 11
- Archives départementales de la Sarthe ; G 33. 1613-1683 : remembrance de la châtellenie, fief et seigneurie de Connerré.
- Archives départementales de la Sarthe ; G 1035. 1787 : terrier de Connerré.
- 1790-1930 : foires et marchés de Connerré.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 8 M 105
- 1818-1891 : halles de Connerré.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 2 O 90/7
- 1830-1908 : cimetières de Connerré. 1920-1921 : monument aux morts.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 2 O 90/9
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 753. 1794-1900 : voirie urbaine et alignements, Connerré.
- Biens nationaux non vendus pour service public.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 1 Q 63
- 1792, 18 octobre : procès-verbal d'expertise de l'ancienne chapelle sainte-Anne.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 1 Q 536
- Archives diocésaines du Mans ; boîte 758. **Papiers concernant la paroisse de Connerré.**

- 1549-1578 : charte et lettres royales accordant l'établissement de foires et marchés à Connerré (et copies du XVIIIe siècle).
  AA 1, 2, 3

Documents figurés

- 1854 à nos jours : délibérations du conseil municipal de la commune de Connerré. (Archives municipales de Connerré).

- Cartes postales anciennes, commune de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

- Dessins et photographies collection Paul Cordonnier, commune de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 573).

- 1850 : plans de reconstruction des halles, par Nourry-Blotin.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 2 O 90/7

- **1861, 26 septembre : plan d'alignement du bourg de Connerré,** réalisé pour l'agrandissement de la place du marché. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 752).

- 1853 : projet de plan d'alignement du bourg de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 753).

- Vers 1891 : plan d'un projet d'acquisition d'un terrain sur la place de Connerré pour l'édification d'une mairie (non réalisé).
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 5 S 343

- 1846 : dessins de Jean-Baptiste Jorand du bourg de Connerré.
  Bibliothèque nationale de France, Paris

- Collection de cartes postales et photographies anciennes, Connerré. (Archives municipales de Connerré).

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

Bibliographie

- COURCELLE, André, PELLETIER, Alphonse. **Connerré, monographie de notre cité.** Connerré : mairie de Connerré, 1982.

- JALINIER, Suzanne. Connerré au fil du XXe siècle. Mulsanne : ITF imprimeurs, 2009.
  p. 3-7

- **Le patrimoine des communes de la Sarthe.** Paris : Flohic éditions, 2000. 2 vol.
  p. 1194

- PESCHE, Julien-Rémy. **Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe**, t. 1, 1829. Réédition Paris : Lorisse, 1999.
  t. 2, p. 83

Annexe 1

Première lettre royale établissant les foires et marchés de Connerré, 1549.

"Henry par la grasce de Dieu, roy de France, scavoir, faisons à tous présens et advenir, nous avoir rescu l'humble supplication et requeste de nos chers et bien amez, les manans et habitants du bourg et villaige de Connerray, au comte de Mayne, contenant que le dit bourg est situé et assis sur les rivières d'Huygnes et Dué, en bon et fertile païs convenablement fréquenté de grande affluence de peuple, marchans et aultres personnaiges bien aisez aussi y affluent, passent et repassent plusieurs marchans et marchandises des païs de environ. Par quoy, pour la situation et augmentation proffit et utilité du dit bourg et pays d'alentour seroit chose très requise et nécessaire y establir trois foires par chacun an et ung marché par chacune sepmaine si il nous plaisoit les y créer et ordonner et sur ce, leur impartir nos grasces. Pour ce est-il que inclinant libéralement à la supplication et requeste des habitans suppliant pour la décoration et augmentation du dit bourg et aultres considérations. Avons au dit bourg de Connerray, créé, ordonné et establi et par ces présentes créons, ordonnons et établissons de nostre certaine science, grasce spéciale, pleine puissance et authorité royale, les dites trois foires par an et ung marché par chacune semaine, pour y estre dorénavant à toujours tenues et entretenues et continuées c'est à savoir : la première des dites trois foires la Vigile du jour de l'Ascension de Nostre Seigneur, l'aultre le jour et feste de Saint Simon et Saint Jude et la tierce et dernière le jour et feste de Saint Sébastien et le dit marché par chacun jour de mercredi et qu'aux dites foires et marchés tous marchans puissent aller, venir et séjourner, vendre, troquer, eschanger tant l'achepteur que le vendeur toutes manières de marchandises licites et en icelles foires et marchés tant en allant séjournant que retournant, jouir et user de tous les droits, privilaiges, franchises et libertés qui y sont et ont coutume faire les aultres marchés et foires du pays, pourvu toutes fois qu'aux dits jours il n'y ait aulcunes foires ny marchés à quatre lieues à la ronde. Si donnons en mandement au Sénéchal du Mayne ou son Lieutenant général et particulier et à tous nos aultres justiciers et officiers ou leurs lieutenans présens et advenir et à chacun d'eux si comme à lui appartiendra que les dites présentes créations et establissement des foires et marchés ils fassent, souffrent et laissent les dits habitans du dit bourg de Connerray et leurs successeurs et les marchans allant et venant et fréquentant les dites foires et marchés, jouir user pleinement et paisiblement et icelles fassent connaître, signifier et publier es lieux circonvoisins et ailleurs où il appartiendra et dont ils seront requis et à son de trompe et cri public si besoin est, et pour tenir les dites foires et marchés permettant aux dits habitans et aux quels avons en cas des susdits permis et permettons de grasce spéciale, par ces présentes faire construire et édifier halles, bans et aultres choses nécessaires sans en ce leur faire mettre ou donner, ne souffrir leur estre fait mis ou donner aucun vetourbire ou empeschement au contraire, lequel si mis ou donné leur étoient incontinent, les mettre à pleine et entière délivrance car tel est nostre plaisir et afin que soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre scel à ces présentes sauf en aultres choses nos droits et l'autry en toutes.Donné à Compiègne au mois d'octobre, l'an de grasce mil cinq cent quarante neuf et de nostre règne le troisième".

Annexe 2

Lettre de confirmation des foires et marchés de Connerré donnée par Henri III en 1578.

"Henry par la grâce de Dieu roy de France et de Polongne, à tous présens et à venir salut, savoir faisons avoir reçu l'humble supplication de nos chers et biens aimez les manans et habitans du bourg de Connerray en notre pays du Mayne contenant que dès le mois d'octobre mil cinq cens quarante neuf, ilz auroient fais entendre à feu nostre très honoré seigneur et père le roy Henry que Dieu absolve, pour leur commodité, profit et utilité même des marchans passant et repassant ordinairement par le bourg qui est en fort belle assise sur les rivières d'Huygne et de Dué en bon et fertil pays fréquenté de nos sujets circonvoisins et aultres personnes qui y affluent, son bon plaisir fust y commettre, créer et établir trois foires par chacun an et ung marché chacun mercredi de la semaine pour l'advenir, ce que pour la décoration du dit bourg, sur leur dite réquisition leur avoir été permis dès ledict temps pour y trafiquer, vendre et débiter à l'avenir de toutes sortes de denrées et marchandises aux conditions et modifications portées en continues par les lettres à cette fin expédiées, lesquelles ilz auroient présentées pour faire lire, publier, enregistrer, garder et observer et selon l'adresse au sénéchal du mayne qui les auroit seulement faict tirer et publier, mais d'autant que par les troubles et guerres civiles naguère pacifiées qui ont tousjours dès et depuis ledict temps pululé comme il est notoire, lesdicts suppliants [?] leurs maisons oppressées de gens d'armes, joint aultres légitimes empeschements à eux survenus, n'aïant pu jouir et effectuer leurs dictes chartres et permission, au moïen de quoi ilz nous auroient humblement fait supplier et requerir leur vouloir impartir sur ce nos lettres de provisions a ce convenables, pour ce est-il que nous inclinant libéralement à la demande desdicts habitans après avoir faicts voir en nostre conseil les dictes lettres de chartres et aultres pièces cy attachées sous le contre sel de notre chancelerie, avons icelles foires et marchés de nostre certaine sciens, grâce spéciale, plaine puissance et authorité royale confirmées et confirmons par ces présentes et en tant que besoin est ou seroit créé, institué, établi et ordonné, créons, instituons, établissons et ordonnons par ces présentes, audict bourg de Connerray, les dictes trois foires par chacun an et ung marché ordinaire chacun mercredi de la semaine pour y estre doresnavant et toujours tenus, entretenus, observés et gardés avec pareils et semblables privilaiges, franchises

et libertés qui y appartiennent et qu'on a coutume de jouir nos aultres sujets en pareils et semblables cas, la première des dictes foires tenues le jour de la Virgile de l'Ascension de nostre Seigneur, la seconde le jour de Saint Simon et Saint Jude et la troisième et dernière le jour et feste de Saint Sébastien et les dicts marchés par chacun jour de mercredi esquelles foires et marchés voulons et nous plait que tous marchans puissent doresnavant aller et venir pour y trafiquer, vendre et débiter librement, commercer, troquer et échanger, y faire conduire et mener toutes sortes de denrées et marchandises permises en cestuy nostre royaume pourvu toutes fois qu'à quatre lieues alentour du dict Connerray il n'y ait à pareils et semblables jours, semblables foires ny marchés. Si donnons en mandement au sénéchal du Mayne ou son lieutenant et à tous nos aultres justiciers et officiers qu'il appartiendra que le contenu es dictes lettres de chartres de création de foires et marchés octroïées et concédées aux supplians en la dicte années mil cinq cens quarante neuf par nostre dit feu Seigneur et père et ces présentes, il fasse lire, publier, registrer, entretenir et inviolablement observer de point en point au dict bourg de Connerray lieux circonvoisins et ailleurs ou il appartiendra et besoin sera et du contenu en icelles, fassent, souffrent et laissent les dicts manans et habitans jouir et user plainement et paisiblement ensemble, leurs successeurs et aïant cause et marchans fréquentant les dictes foires et marchés aux libertés et franchises susdictes et qui appartiennent sans souffrir leur estre faict, mis ou donné or ne pour l'advenir aucun destourbié ou empeschement au contraire, leur permettant qu'ilz puissent et leur soit loisible, faire construire et édifier au dict bourg de Connerray en lieu le plus commode qu'ilz aviseront halles, bans, étaux et aultres choses nécessaires pour la commodité desdicts marchans, car tel est nostre plaisir nonobstant que les dictes lettres de chartres de nostre dit feu seigneur et père soient de longtemps surannées, ce que ne voulons nuire ny préjudicier auxdicts supplians, ainsi en tant que besoin est ou seroit, les en avons de nostre mesmes grâce et authorité que dessus rellevé et rellevons par ces dictes présentes, oppositions, appellations, et lettre impetrées ou à impétrer à ce contraire et offrir que ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre nostre sel à ces dictes présentes sauf en aultres choses nostre droit et l'aultruy en toutes. Donné à Paris au mois d'aoust, l'an de grâce mil cinq cens soixante dix huict et de nostre règne le cinquième".

Annexe 3

Les découvertes de sarcophages mérovingiens à Connerré.

Extraits de : DELAUNAY, Paul. "Découverte de tombeaux mérovingiens à Connerré". Revue Historique et Archéologique du Maine, t. 84, 1928, p. 70-74.

"Le 18 messidor an XI (7 juillet 1803), on découvrit une quarantaine de tombeaux mérovingiens en calcaire coquillier dont trois purent être extraits. Deux d'entre eux étaient pourvus d'un couvercle. Ils renfermaient, avec les ossements, des poteries fines à deux anses contenant du charbon [...].

En décembre 1862, lorsque fut ouverte la place du marché, sur l'emplacement de l'ancien cimetière, abandonné depuis vingt-cinq ans, de la chapelle Sainte-Anne, et des dépendances du prieuré de Saint-Symphorien, on exhuma derechef des tombeaux en forme d'auge : l'un en grès roussard, d'autres en calcaire coquillier, tendre et friable. M. Charles déterra peu après, au même endroit, un nouveau cercueil en calcaire coquillier, renfermant encore un squelette orienté E-W. Une dizaine de plaques, boucles ou fibules en bronze, une perle en verre bleu et une monnaie médiévale furent découvertes à cette occasion. Le notaire Goudeau, maire de Connerré, offrit quelques-uns de ces objets au Musée archéologique du Mans. Charles considérait ces sépultures comme mérovingiennes ou carlovingiennes.

Vers 1885, l'abbé R. Charles et M. D'Elbenne exhumèrent d'autres sarcophages en pierre au faubourg du Groseiller. Mais M. R. Verdier, considérant que là était le centre du bourg à l'époque gallo-romaine, estime que ces derniers tombeaux devaient être antérieurs à l'ère mérovingienne, et qu'il y a eu probablement des cimetières successifs en divers emplacements.

En 1900, lors de travaux exécutés à la pharmacie Aubry, place de la République, on déterra cinq sarcophages, dont l'un en grès Roussard [...].

Enfin, vers la mi-janvier 1928, M. Pottier, maire de Connerré, faisant creuser les fondations d'un garage sur la place de la République, en face de l'église, à côté de la pharmacie Aubry, a également mis au jour une dizaine de sarcophages en pierre [...]. Sur les dix sarcophages retrouvés, quatre avaient une dalle de couverture, plus ou moins effondrée [...]. Le corps des sarcophages, en forme d'auge, est d'une seule pièce. Aucun d'eux ne présentait des motifs ornementaux comme ceux qu'avait notés Renouard en 1803. Au reste, ni le roussard, ni le calcaire coquillier, très friable, ne se fûssent prêtés au burin [...]. De l'étude des crânes et autres ossements recueillis soit dans les cercueils, soit dans le sol encaissant, on ne saurait tirer aucune conclusion anthropologique. Il s'agit d'un terrain de sépulture utilisé pendant des siècles, fortement remanié, où se sont accumulés, jusqu'à l'époque contemporaine, des débris d'âges très divers. Les sarcophages sont vraisemblablement mérovingiens, et font partie du même ensemble que ceux de 1862".

Illustrations

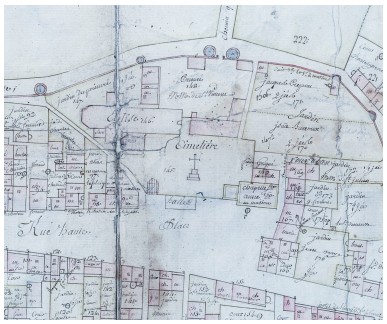

La place sur le plan terrier de 1787.
IVR52_20187201357NUCA

La place sur le plan cadastral napoléonien de 1836.
IVR52_20187201336NUCA

Le centre-bourg de Connerré, le clocher, le portail du cimetière et une maison médiévale, dessin de 1846 par Jorand.
Autr. Jean-Baptiste-Joseph Jorand
IVR52_20187201346NUCA

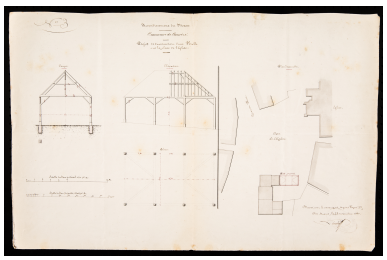

Les plans du projet de nouvelle halle, 1850.
Autr. Nourry-Blottin, Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200653NUCA

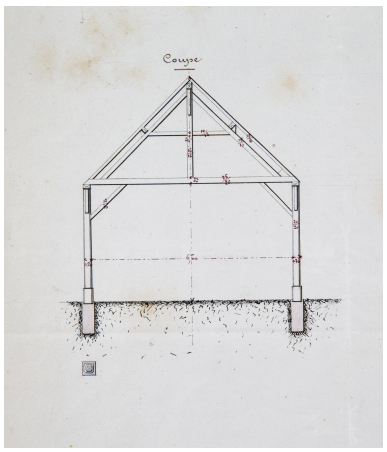

Les plans du projet de nouvelle halle, détail, 1850.
Autr. Nourry-Blottin, Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200654NUCA

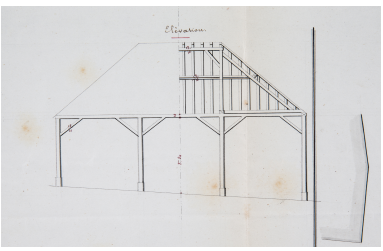

Les plans du projet de nouvelle halle, détail, 1850.
Autr. Nourry-Blottin, Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200655NUCA

Le premier projet (non réalisé) d'alignement de la place, 1853.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200674NUCA

Le plan d'alignement du bourg, détail du centre-bourg, 1861.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200649NUCA

Le plan d'alignement de la place et de percement d'une rue, 1861.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200672NUCA

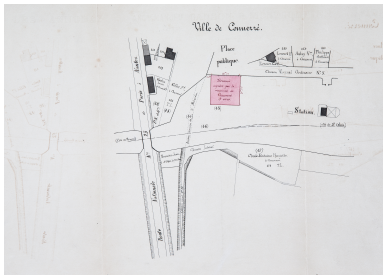

Le projet d'acquisition d'un terrain sur la place pour l'édification d'une mairie (non réalisé), vers 1891.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200692NUCA

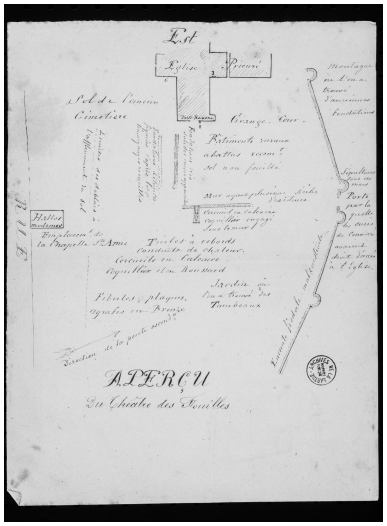

Un dessin de la place, début du XXe siècle ?
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200612NUCA

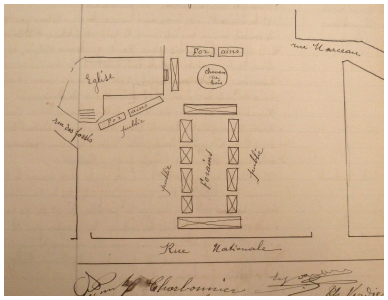

Un croquis pour l'organisation du marché, délibérations municipales de Connerré, 1906.
Repro. Pierrick Barreau
IVR52_20187200751NUCA

Une partie de la place, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200742NUCA

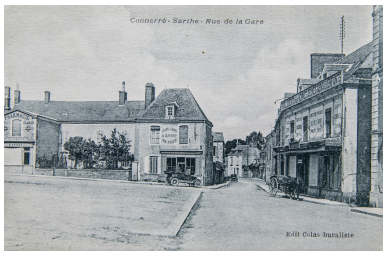

Une partie de la place, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201436NUCA

Une partie de la place, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201454NUCA

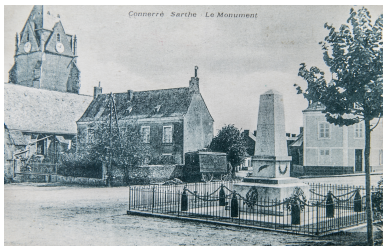

Une partie de la place et le monument aux morts, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201432NUCA

Le monument aux morts, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201404NUCA

La place et le marché, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200770NUCA

Le marché, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201403NUCA

La fête annuelle sur la place, photographie du 26 juillet 1925.
Repro. Pierre-Bernard Fourny

Une vue aérienne de la place, carte postale des années 1970.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201434NUCA

IVR52_20187201506NUCA

Une vue d'ensemble de la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201116NUCA

Une partie de la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201580NUCA

L'église et la maison
de l'ancien prieuré.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201251NUCA

Le marché.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200070NUCA

Une maison du XVIIIe
siècle sur la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201211NUCA

Des maisons du XIXe
siècle sur la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201209NUCA

Un détail de maison de la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201210NUCA

La fontaine sur la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201212NUCA

Le monument aux morts.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201252NUCA

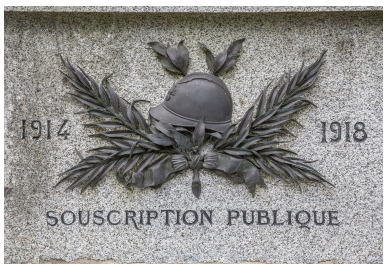

Le monument aux morts, détail.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187201253NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Connerré : présentation du bourg (IA72058773) Pays de la Loire, Sarthe, Connerré
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Bourg de Connerré : cité intra-muros (IA72058705) Pays de la Loire, Sarthe, Connerré
Église et prieuré Saint-Symphorien, place de la République, Connerré (IA72058718) Pays de la Loire, Sarthe, Connerré, 7 place de la République
Usine de poterie Guilmet, actuellement immeuble à logements, 7 place de la République, 12 rue Faidherbe, Connerré (IA72058722) Pays de la Loire, Sarthe, Connerré, 7 place de la République, 12 rue Faidherbe

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

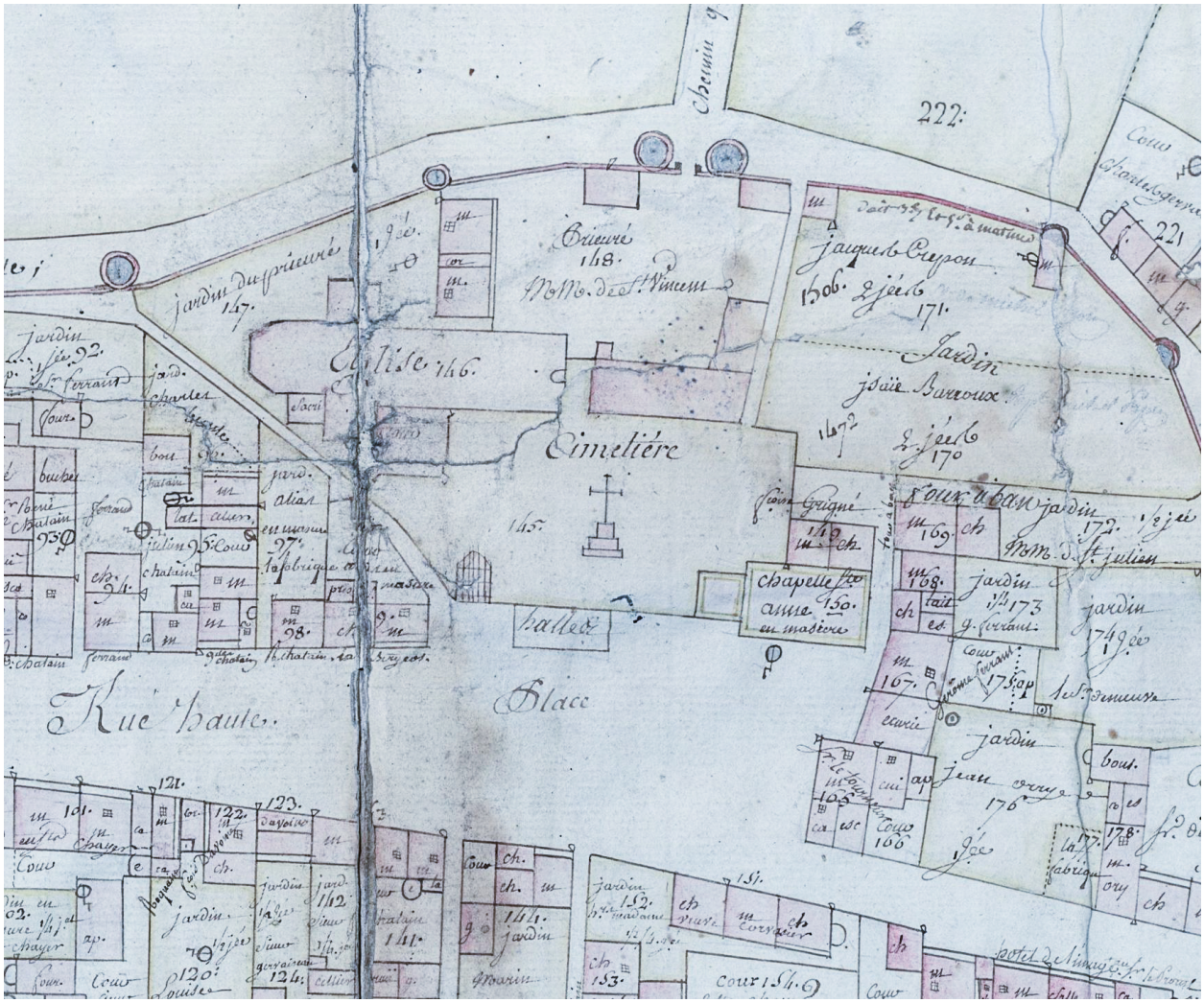

La place sur le plan terrier de 1787.

Référence du document reproduit :

- 1771 et 1787 : plan du bourg et plan terrier de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 1 Fi 663).

IVR52_20187201357NUCA
Date de prise de vue : 2018
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

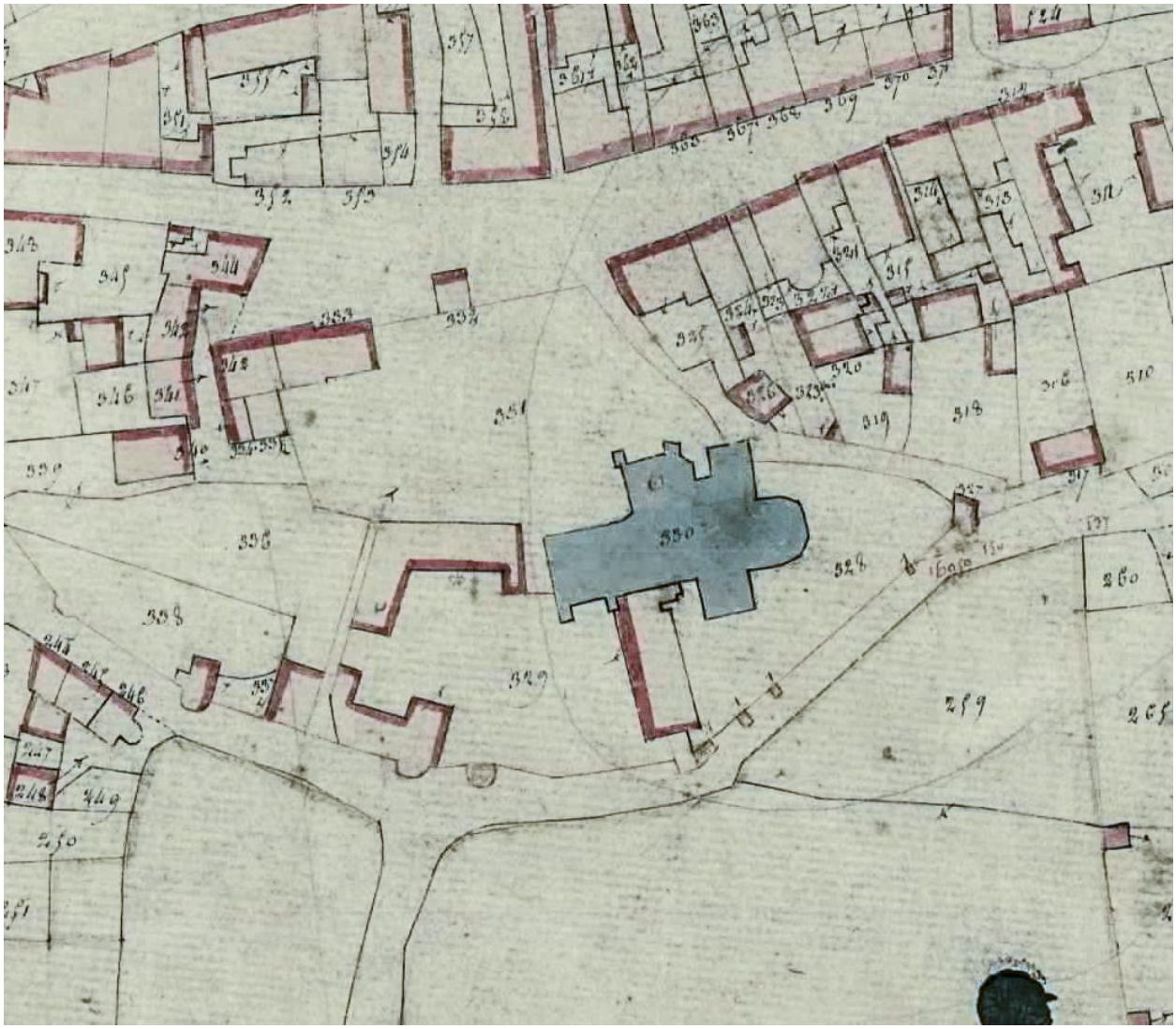

La place sur le plan cadastral napoléonien de 1836.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plan cadastral napoléonien de Connerré.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\091).

IVR52_20187201336NUCA
Date de prise de vue : 2018
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le centre-bourg de Connerré, le clocher, le portail du cimetière et une maison médiévale, dessin de 1846 par Jorand.

Référence du document reproduit :

- 1846 : dessins de Jean-Baptiste Jorand du bourg de Connerré.
  Bibliothèque nationale de France, Paris

IVR52_20187201346NUCA
Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste-Joseph Jorand
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

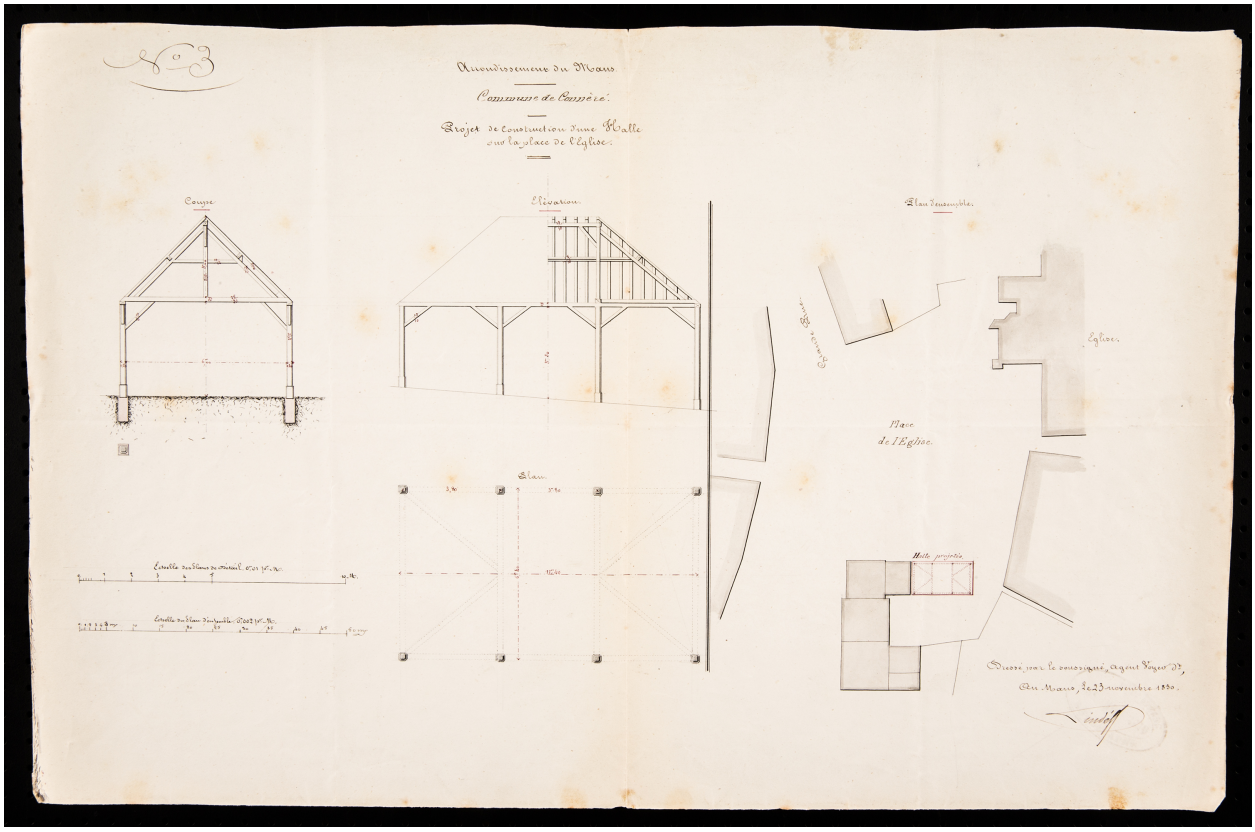

Les plans du projet de nouvelle halle, 1850.

Référence du document reproduit :

- 1850 : plans de reconstruction des halles, par Nourry-Blotin.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 2 O 90/7

IVR52_20187200653NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Auteur du document reproduit : Nourry-Blottin
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

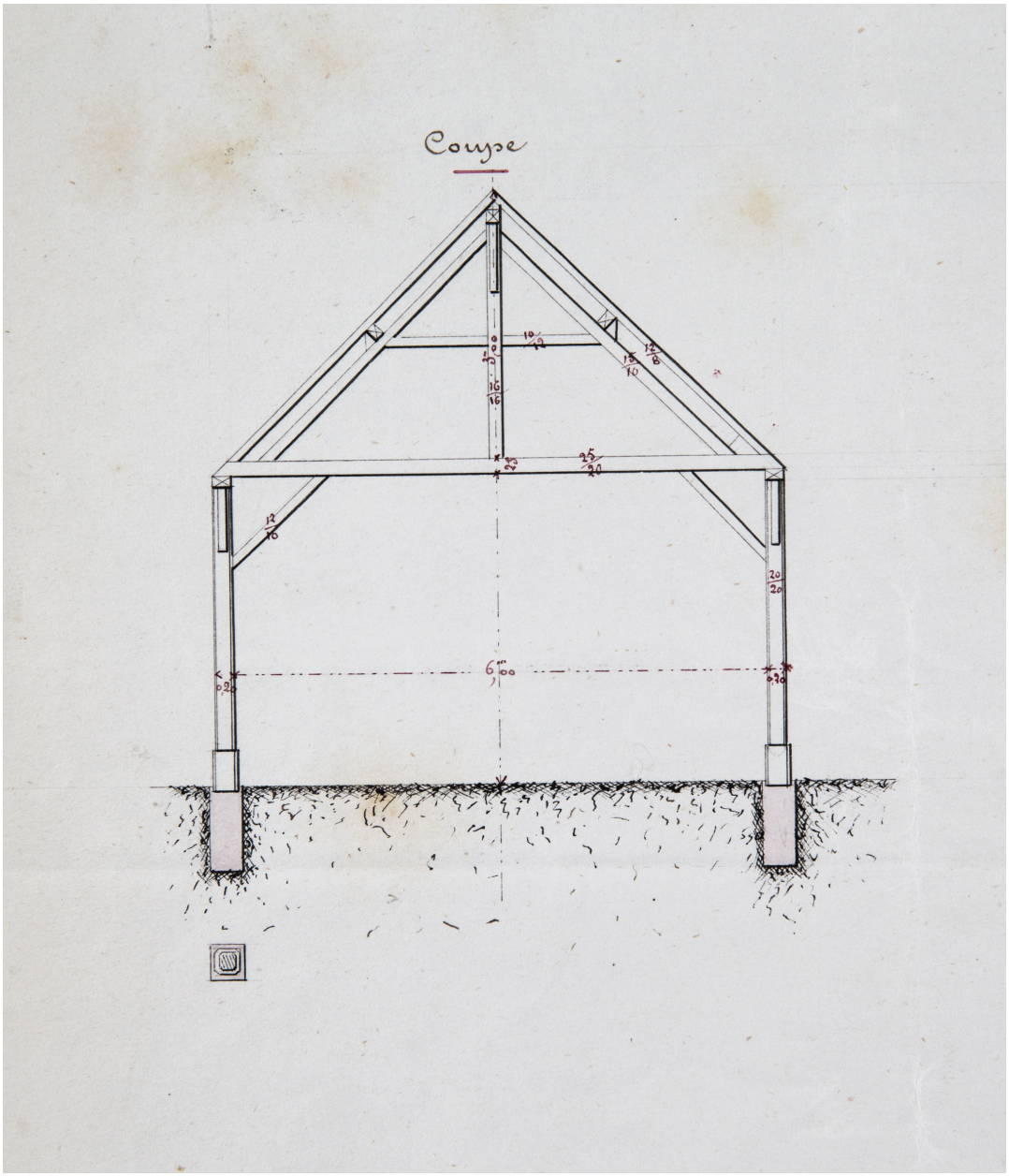

Les plans du projet de nouvelle halle, détail, 1850.

Référence du document reproduit :

- 1850 : plans de reconstruction des halles, par Nourry-Blotin.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 2 O 90/7

IVR52_20187200654NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Auteur du document reproduit : Nourry-Blottin
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

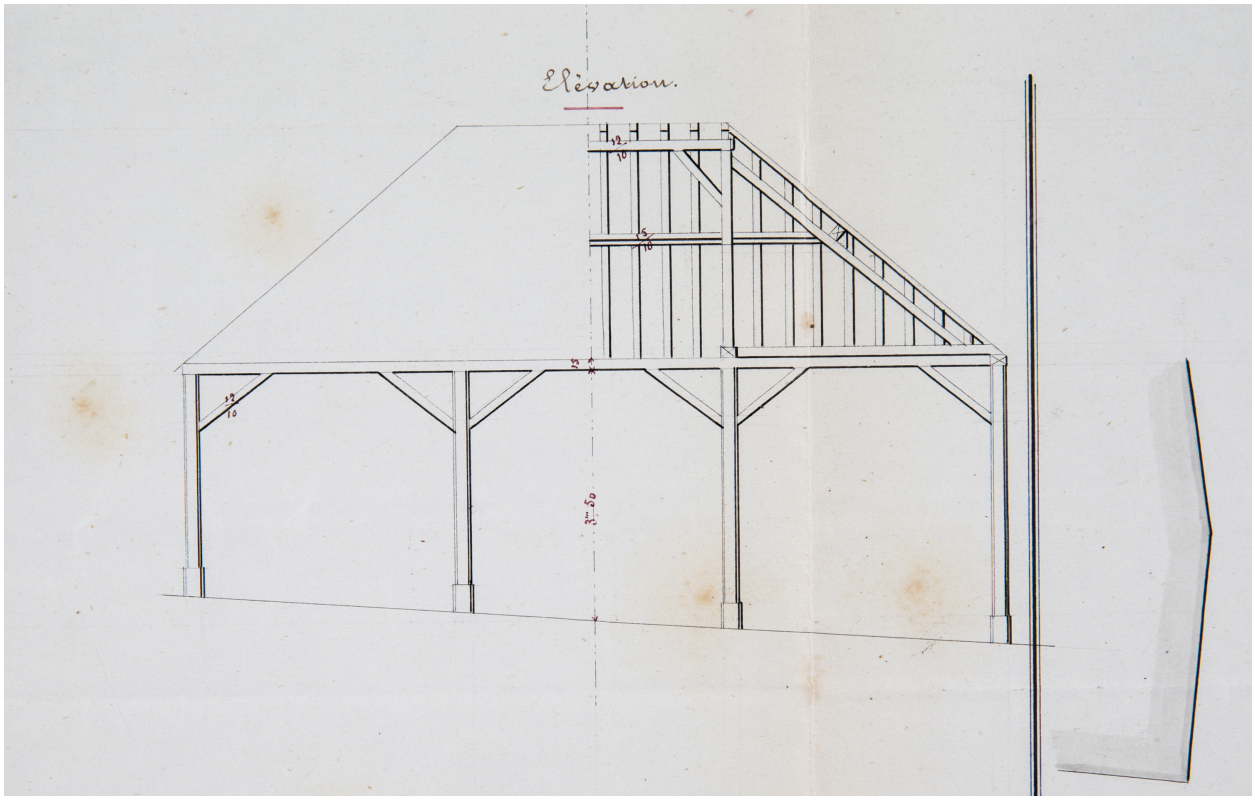

Les plans du projet de nouvelle halle, détail, 1850.

Référence du document reproduit :

- 1850 : plans de reconstruction des halles, par Nourry-Blotin.
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 2 O 90/7

IVR52_20187200655NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Auteur du document reproduit : Nourry-Blottin
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le premier projet (non réalisé) d'alignement de la place, 1853.

Référence du document reproduit :

- 1853 : projet de plan d'alignement du bourg de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 753).

IVR52_20187200674NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le plan d'alignement du bourg, détail du centre-bourg, 1861.

Référence du document reproduit :

- **1861, 26 septembre : plan d'alignement du bourg de Connerré,** réalisé pour l'agrandissement de la place du marché. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 752).

IVR52_20187200649NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le plan d'alignement de la place et de percement d'une rue, 1861.

Référence du document reproduit :

- 1853 : projet de plan d'alignement du bourg de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 753).

IVR52_20187200672NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

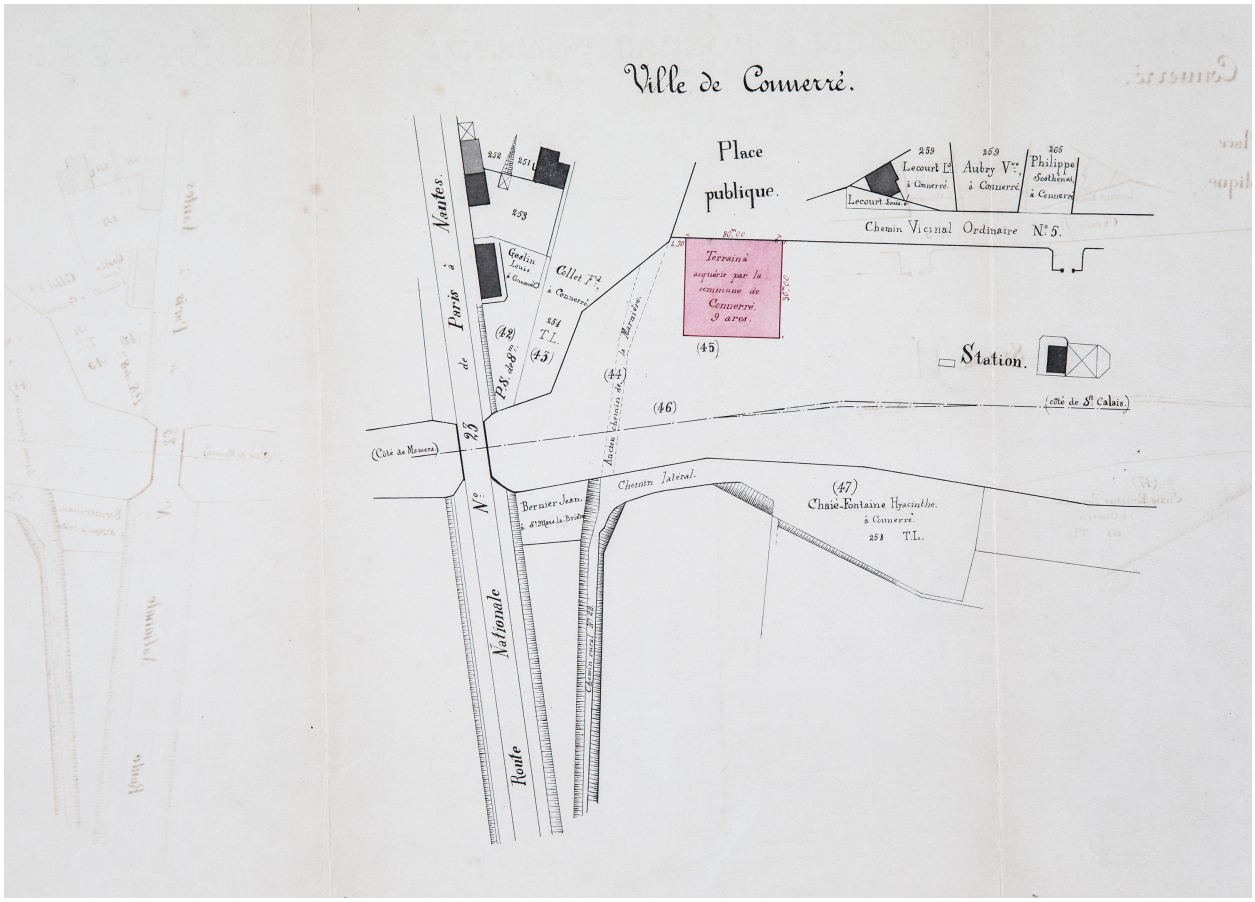

Le projet d'acquisition d'un terrain sur la place pour l'édification d'une mairie (non réalisé), vers 1891.

Référence du document reproduit :

- Vers 1891 : plan d'un projet d'acquisition d'un terrain sur la place de Connerré pour l'édification d'une mairie (non réalisé).
  Archives départementales de la Sarthe, Le Mans : 5 S 343

IVR52_20187200692NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

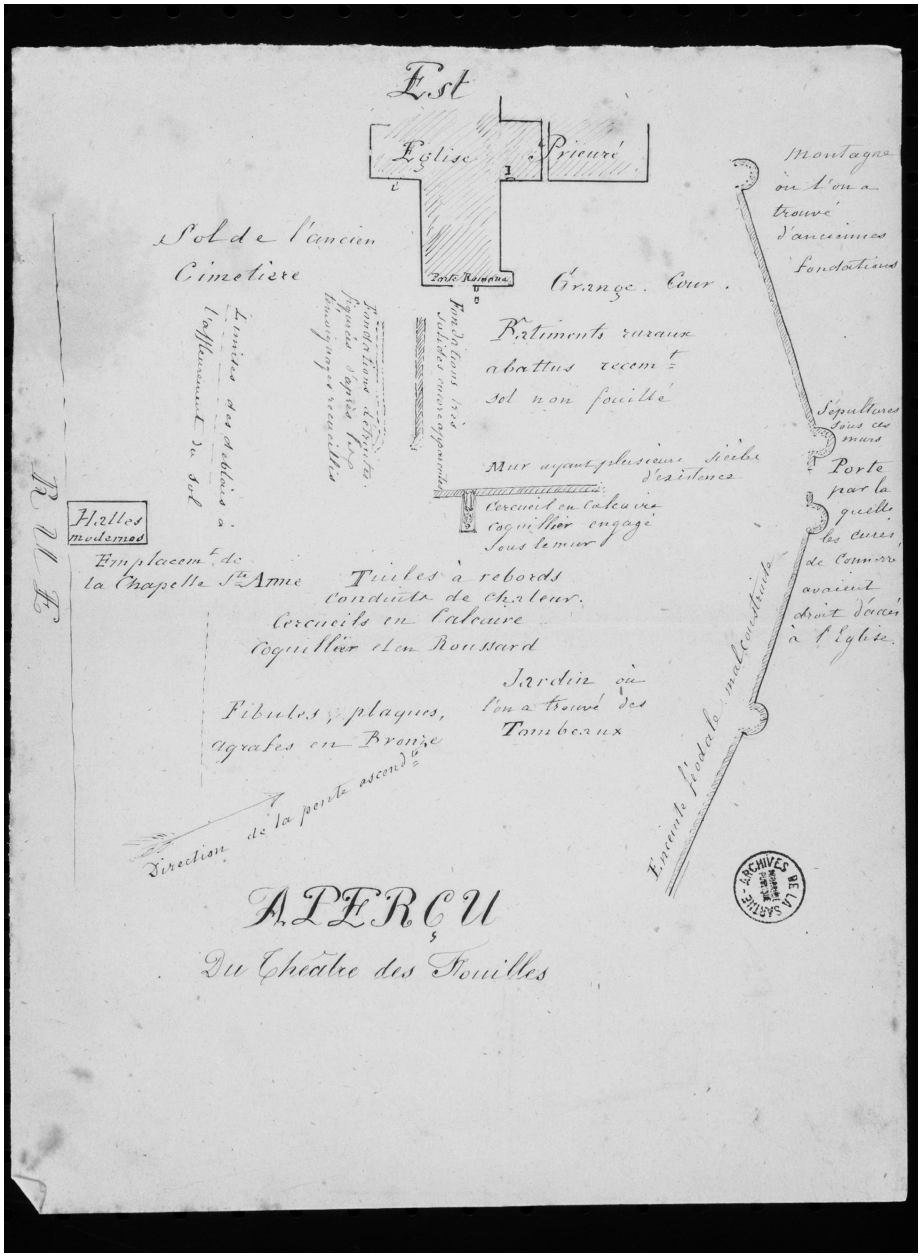

Un dessin de la place, début du XXe siècle ?

Référence du document reproduit :

- Dessins et photographies collection Paul Cordonnier, commune de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 573).

IVR52_20187200612NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

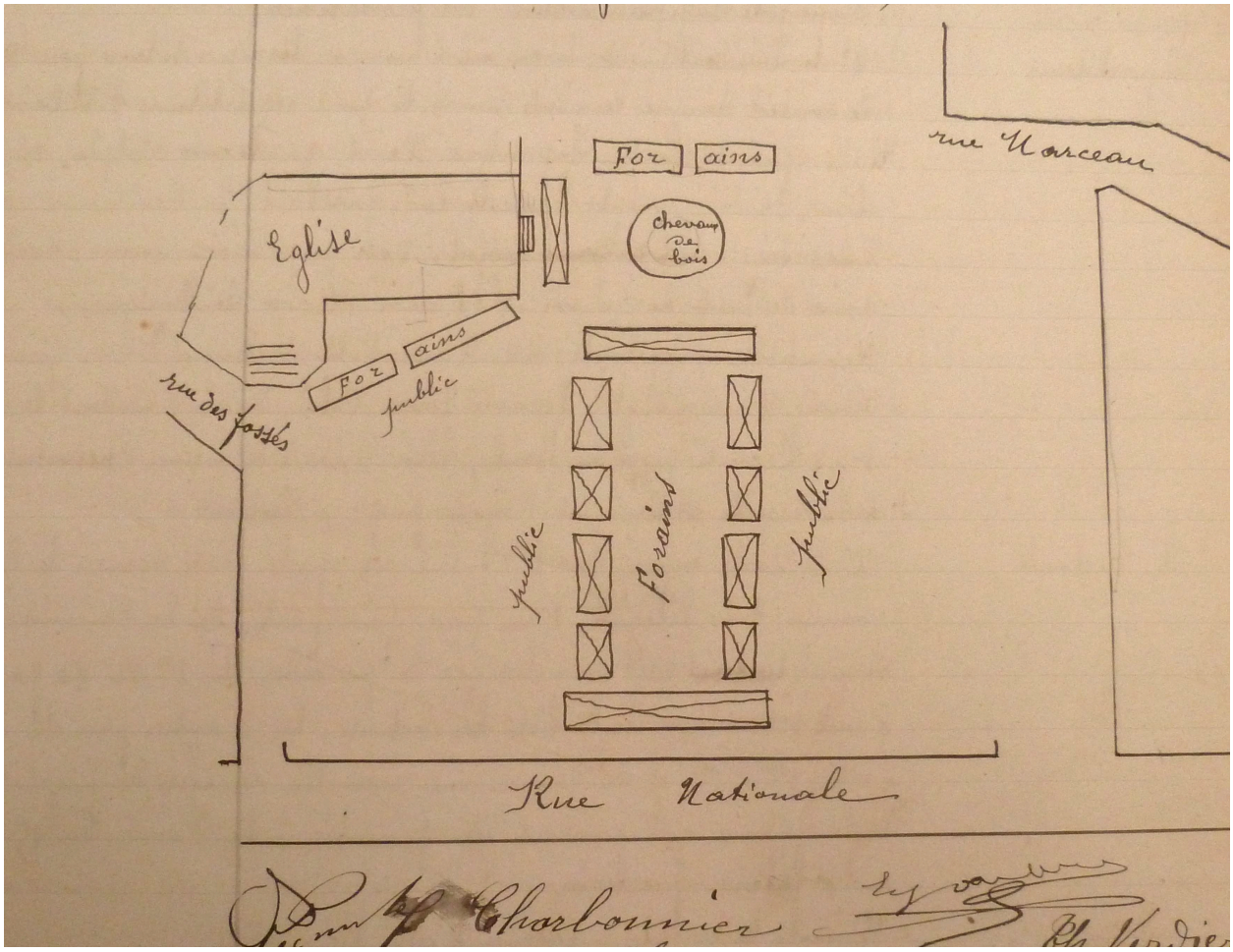

Un croquis pour l'organisation du marché, délibérations municipales de Connerré, 1906.

Référence du document reproduit :

- 1854 à nos jours : délibérations du conseil municipal de la commune de Connerré. (Archives municipales de Connerré).

IVR52_20187200751NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierrick Barreau
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une partie de la place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Cartes postales anciennes, commune de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

IVR52_20187200742NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une partie de la place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

IVR52_20187201436NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une partie de la place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

IVR52_20187201454NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

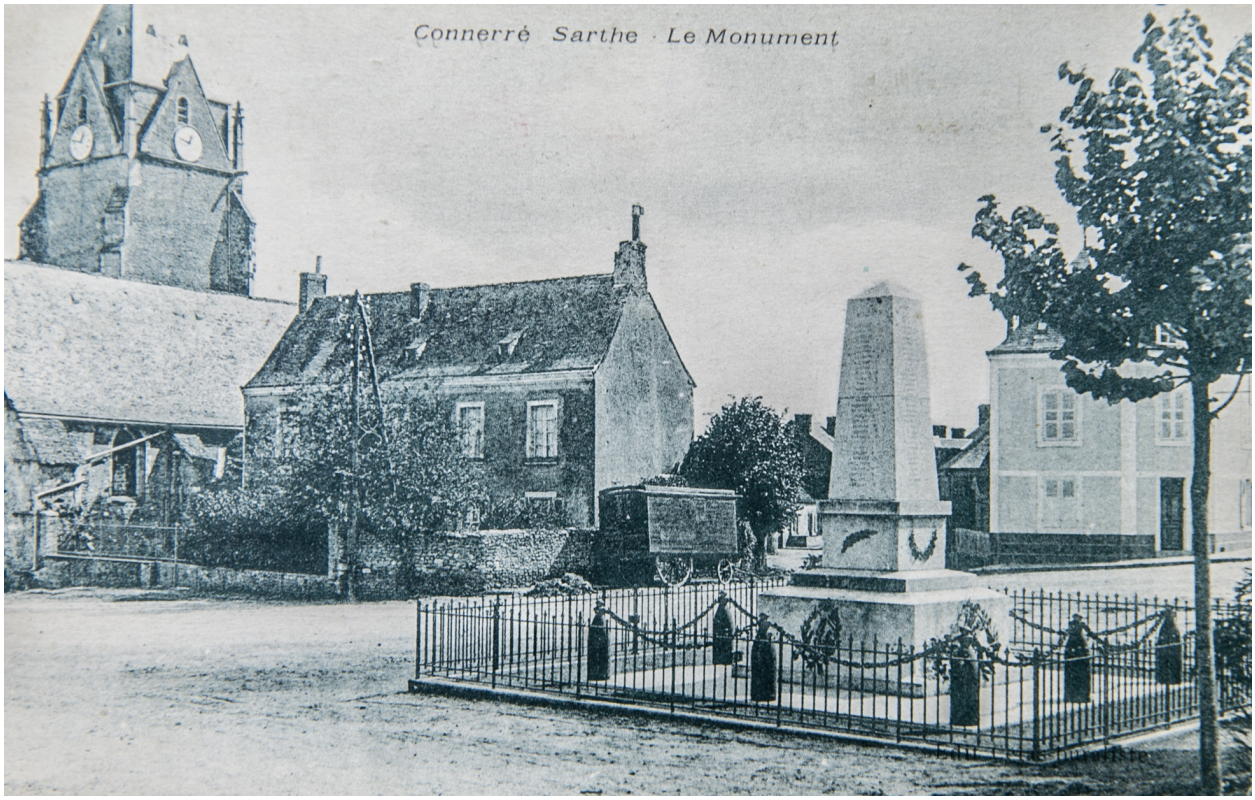

Une partie de la place et le monument aux morts, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

IVR52_20187201432NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le monument aux morts, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

IVR52_20187201404NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La place et le marché, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Cartes postales anciennes, commune de Connerré. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

IVR52_20187200770NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le marché, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

IVR52_20187201403NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La fête annuelle sur la place, photographie du 26 juillet 1925.

Référence du document reproduit :

- Collection de cartes postales et photographies anciennes, Connerré. (Archives municipales de Connerré).

IVR52_20187201506NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

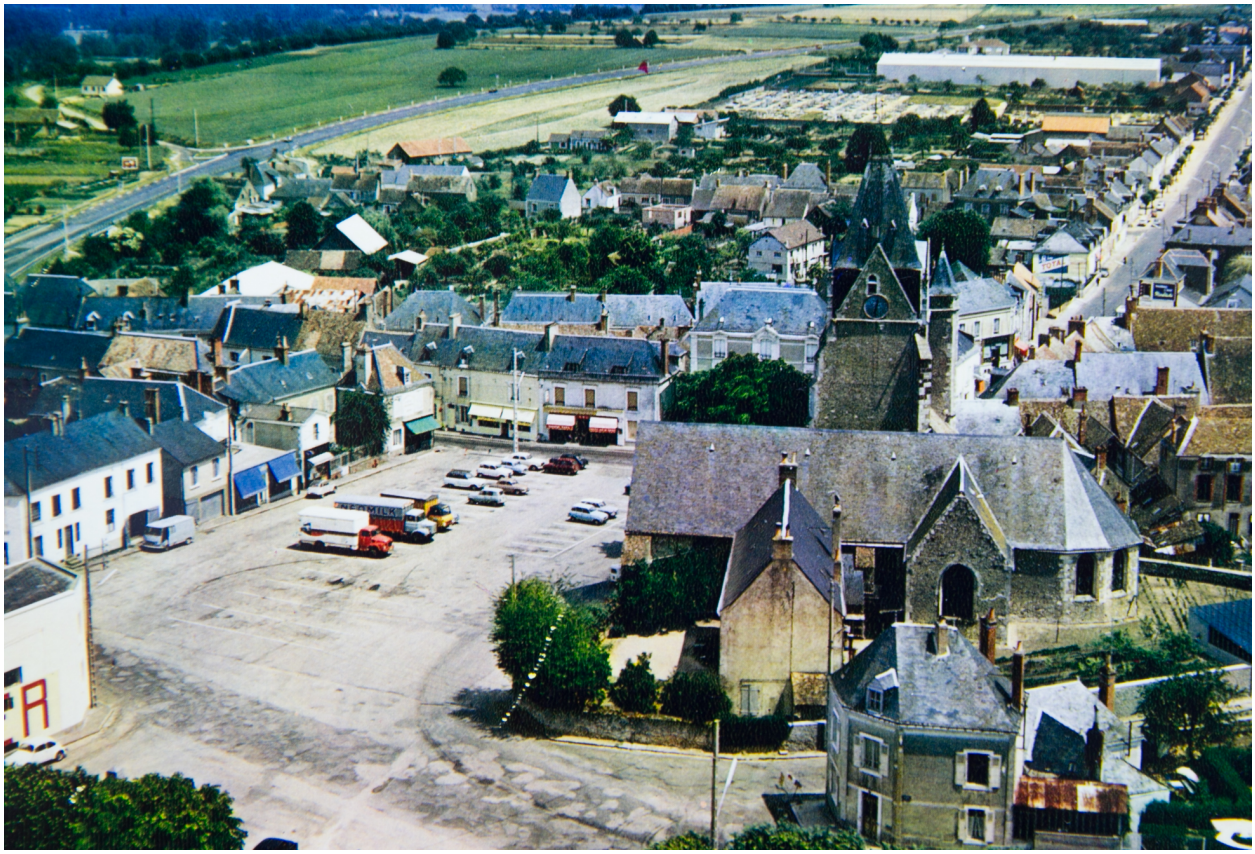

Une vue aérienne de la place, carte postale des années 1970.

Référence du document reproduit :

- Collections particulières de cartes postales et de photographies anciennes, Connerré. (Collection particulière).

IVR52_20187201434NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue d'ensemble de la place.

IVR52_20187201116NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une partie de la place.

IVR52_20187201580NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'église et la maison de l'ancien prieuré.

IVR52_20187201251NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le marché.

IVR52_20187200070NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une maison du XVIIIe siècle sur la place.

IVR52_20187201211NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Des maisons du XIXe siècle sur la place.

IVR52_20187201209NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Un détail de maison de la place.

IVR52_20187201210NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La fontaine sur la place.

IVR52_20187201212NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le monument aux morts.

IVR52_20187201252NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

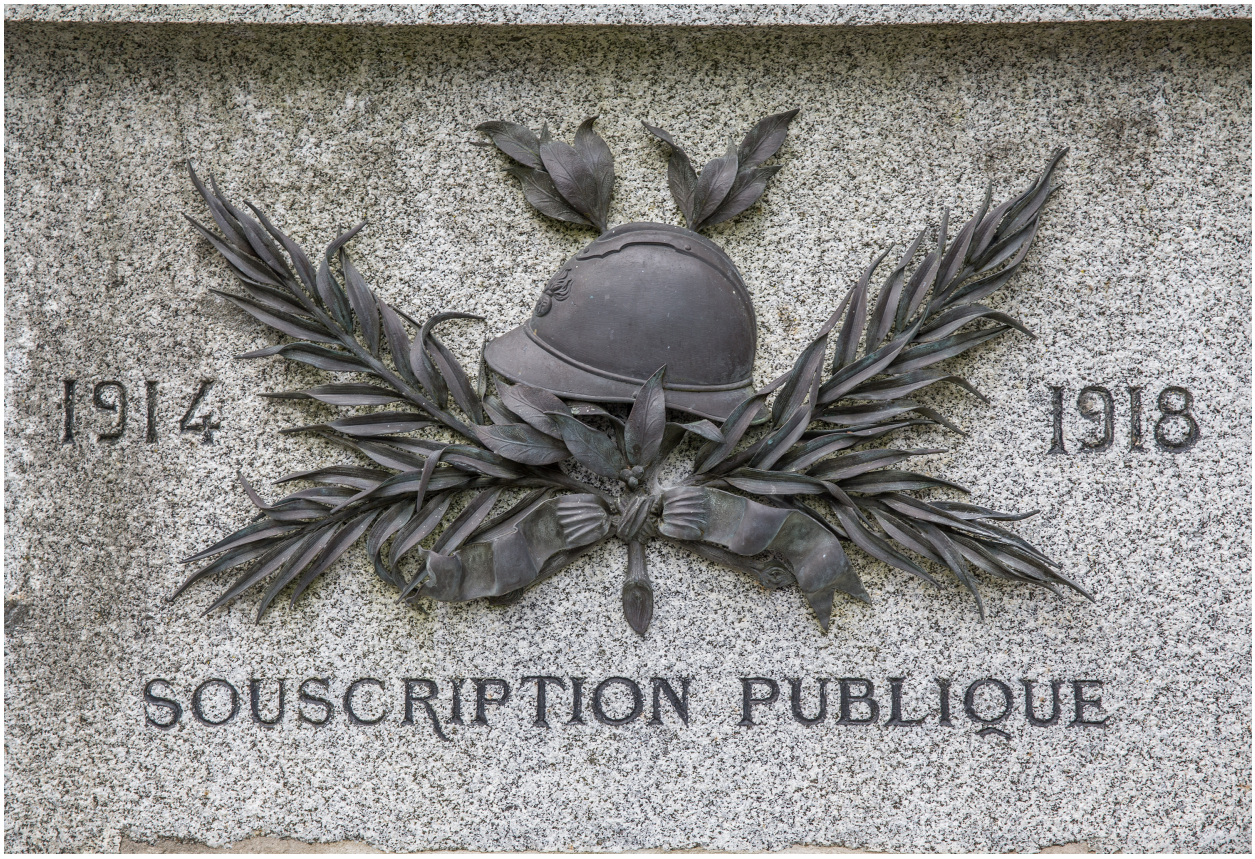

Le monument aux morts, détail.

IVR52_20187201253NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation